

tement afin d'apporter remède à pareille situation et voilà à quoi tendent tous nos efforts pour l'instant. Nous devrons à mon avis inaugurer le système des doubles fabriques—c'est-à-dire que nous fabriquerons du beurre en hiver et du fromage l'été, et il faudra développer un volume suffisant de trafic pour disposer de notre lait et de notre crème en utilisant les méthodes les plus modernes de pasteurisation et le reste. Au cours des deux ou trois dernières années, la législature d'Ontario a adopté une loi pourvoyant à la consolidation des fabriques de fromage qui désirent se fusionner de cette manière. Or, je me rappelle que l'honorable Manning Doherty, qui fut le parrain de cette mesure a copié pour ainsi dire exactement le système qui est en vigueur dans la province de la Saskatchewan, quoi qu'elle décrète l'avance de sommes plus considérables aux beurreries qui désirent se fusionner. Je crois que l'on est à organiser une couple d'institutions de ce genre par le temps qui court, quoi qu'il ne soit pas à ma connaissance qu'aucune d'elles ne soit encore en pleine activité. Ce n'est qu'avec un pareil système que nous pourrions espérer faire concurrence à l'Australie.

M. ROSS (Simcoe): Est-il obligatoire que le beurre destiné à l'exportation soit classé et marqué avant d'être expédié?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui.

M. ROSS (Simcoe): D'après les règlements fédéraux?

L'hon. M. MOTHERWELL: Oui.

Le très hon. M. MEIGHEN: Que faisait M. Wilson à l'époque où le ministre l'a fait nommer pour aller à la recherche de marchés pour notre beurre?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je croyais l'avoir passablement expliqué dans la réponse que j'ai faite aux observations de l'honorable député de York-Sunbury (M. Hanson). Nous recevons constamment des rapports de ses démarches.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre trouve à redire que je ne lise pas les journaux, mais il ne m'écoute pas non plus lorsque je lui pose une question. J'ai demandé ce que M. Wilson faisait avant d'être nommé à ces fonctions par le ministre de l'Agriculture?

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable ami sait bien que je n'entends pas parfaitement. J'ai une oreille qui n'est pas très bonne.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je le regrette, mais je ne le savais pas.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mais, j'entends souvent des remarques du très honorable chef de de l'Opposition qui ne me servent de rien non plus qu'à d'autres. Cependant, je ne comprends pas tout ce qu'il dit. Mon très honorable ami me demande ce que faisait M. Wilson avant d'aller outre-mer? Voici: Il est allé en Australie avec M. Ruddick afin de se rendre compte de la concurrence qu'il aurait à combattre lorsqu'il serait en Angleterre. Et avant cela il occupait les fonctions de surintendant général et d'administrateur de la coopérative des beurreries de Regina.

Le très hon. M. MEIGHEN: Encore une autre tentative; c'est la troisième et je tâcherai de parler assez fort cette fois.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je vous remercie.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre, c'est évident, n'a jamais bien saisi le sens de mes observations, car autrement, il ne nourrirait pas les opinions erronées qu'il exprime maintenant.

L'hon. M. MOTHERWELL: Oh! j'ai bien tout entendu au sujet de l'embargo.

Le très hon. M. MEIGHEN: Nous allons mettre l'embargo sur les balivernes de l'honorable ministre et tâcher d'en arriver aux faits. Que faisait M. Wilson quand l'honorable ministre a obtenu que cette nouvelle tâche à l'emploi du Gouvernement fédéral lui fût confiée?

L'hon. M. MOTHERWELL: Il était justement de retour de la Nouvelle-Zélande lorsque la position fut établie. Mon honorable ami sait toutes les formalités par lesquelles il faut passer pour arriver à faire faire une nomination. D'abord, il faut créer la position, puis la faire classer par la Commission du Service civil, la faire confirmer par le cabinet et, enfin, l'annoncer. J'ignore ce qu'a fait M. Wilson pendant les quatre ou cinq semaines qu'il a fallu prendre pour remplir les conditions requises, je présume qu'il les a passées à attendre un résultat. Il s'en revenait de la Nouvelle-Zélande. Il est arrivé à temps pour demander la position et il l'a obtenue en dépit de la concurrence de soixante-quinze autres aspirants.

Le très hon. M. MEIGHEN: A cette époque l'influence de l'honorable ministre était importante, mais lorsque la commission connaîtra tout le dossier de l'affaire elle ne fera plus grand cas de ses recommandations. J'ai demandé non pas ce que faisait M. Wilson pendant que l'honorable ministre travaillait à créer cet emploi, mais ce qu'il faisait aupa-